

<https://eglisealareunion.org/?Le-premier-ble-ethique-lance-en-France>

# **Le premier « blé éthique » lancé en France**

- Archives - Bonnes Nouvelles -

Date de mise en ligne : lundi 29 juillet 2013

---

**Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés**

---

La société Agri-Ethique elle-même filiale du groupe CAVAC (Coopérative Agricole de Vendée) commercialisera dès cet été le premier le premier « blé éthique », du producteur au consommateur. Fondée à l'origine « par » et « pour » les agriculteurs qui aujourd'hui encore sont à la fois clients, adhérents et sociétaires, le groupe CAVAC ambitionne de pérenniser l'agriculture locale et d'en faire un moteur de l'économie régionale.

Le lancement du « blé éthique » par l'intermédiaire d'Agri-Ethique est principalement destiné à faire face à la volatilité du marché des céréales. Il s'agit de produire localement et de garantir un prix fixe pour une durée de trois ans. Pour ce faire les différents acteurs - coopérative, meunier, boulanger ou industriel - s'engagent via le pacte Agri-Ethique dans un contrat de filière sur un prix et un volume donné. *« Personne ne peut sortir de contrat pendant ces trois années. Mais c'est une façon de contourner le marché »* précise Ludovic Brindejonc directeur général d'Agri-Ethique.

Avec en perspective, la préservation de l'emploi local et la volonté d'agir pour le respect de l'environnement, l'objectif de la démarche est que *« tout le monde doit y gagner »* affirme-t-il. *« Notre métier c'est de vendre du blé et de la farine à nos clients, mais en aucune manière de subir le stress permanent des marchés »* ajoute le dirigeant d'Agri-Ethique.

Pour limiter les potentiels risques liés à cette nouveauté, le « blé éthique » ne portera que sur 30% des 800 000 tonnes collectés annuellement. En revanche pour consolider la démarche qui, comme le rappelle Ludovic Brindejonc *« n'est ni un label ni une certification »*, les agriculteurs et industriels d'autres régions sont encouragés à rejoindre le pacte Agri-Ethique. C'est ce qu'a d'ores et déjà fait la Coopérative Agricole du Pays de La Loire (CAPL) avec ces 4000 agriculteurs sociétaires.

Plus de renseignements sur le site : [www.agriethique.fr](http://www.agriethique.fr)